

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2019

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en absence du conseiller André St-Louis et en présence de deux (2) personnes du public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 juillet et celui de la séance d'ajournement du 9 juillet ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter le règlement 270 visant à fixer la rémunération des élus comme le veut la Loi**. Sans augmenter le revenu net des élus, cette révision tient compte des changements apportés au niveau fiscal par le gouvernement fédéral, qui impose désormais tous les revenus des élus.
7. Le maire a informé l'assistance que le projet déposé par la Municipalité dans le cadre du programme *AgriEsprit* a été refusé.

Sécurité publique

8. Aucun dossier pour décision.
9. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser des travaux de correction de déficiences sur le chemin de la Robine** au coût approximatif de 19 000 \$ plus taxes.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser la réfection d'une section de trottoir sur la rue Matteau à proximité de l'école** au coût approximatif de 15 000 \$ plus taxes. Le but de l'intervention est d'harmoniser l'aménagement municipal avec celui réalisé par la Commission scolaire au cours de l'été.
12. Il a été résolu à l'unanimité de **réparer un ponceau au chemin du Bout-du-Monde** au coût approximatif de 130 725 \$ plus taxes. Ces travaux seront financés par la réserve provenant de

nos redevances des sablières (90 725 \$) et la subvention discrétionnaire du député provincial, M. Simon Allaire (40 000 \$).

13. Il a été résolu à l'unanimité de **réparer un ponceau en régie sur le rang St-Charles**, des travaux de l'ordre de 5 000 \$.
14. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder, avant la rentrée scolaire, au lignage des rues qui en ont besoin, dont le chemin de la Belle-Montagne.**
15. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder en régie au nivellement des regards qui en ont besoin.**
16. Il a été résolu à l'unanimité de **repositionner un ponceau sur la rue Brodeur et de finaliser la réparation des ponceaux sur cette rue.** Le repositionnement du ponceau sera financé, à frais partagé, avec des citoyens insatisfaits des travaux réalisés et les coûts seront de l'ordre de 1 500 \$. La finalisation de la réparation concerne le pavage de tous les ponceaux remplacés cette année sur la rue Brodeur.
17. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a communiqué à l'assistance les informations suivantes:
 - la Municipalité a reçu du ministère de la Sécurité publique un avis d'audience en Comité de révision, du litige concernant le financement des travaux consécutifs aux pluies diluviennes de 2017;
 - la Municipalité a reçu du ministère des Transports une correspondance annonçant le rehaussement temporaire de la route 349 entre Saint-Paulin et Saint-Alexis-des-Monts pour éviter la fermeture de la route lors des crues printanières.

Hygiène du milieu

18. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à *Viridis environnement*, sur recommandation de la firme *Nordikeau* mandatée pour assurer le suivi du dossier, **le contrat de vidange de nos étangs aérés** au montant de 76 500 \$.
19. Suite à la demande de riverains de la rivière du Loup, il a été résolu à l'unanimité de **réaliser des activités de sensibilisation concernant la circulation d'embarcations motorisées sur ce cours d'eau.**
20. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

Santé et bien-être des citoyens

21. Il a été résolu à l'unanimité de **participer au Programme de soutien en saine alimentation** en bonifiant l'offre alimentaire au prochain *Brunch du Citoyen* qui aura lieu en décembre et procédant aussi à l'achat de vaisselle réutilisable.
22. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **procéder à la réparation du toit de l'église où ont été constatées quelques fuites d'eau.**
23. Il a été résolu à l'unanimité **d'appuyer la garderie Gribouillis dans l'aménagement de places pour poupons à Saint-Paulin.** La contribution financière municipale sera précisée ultérieurement.
24. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **procéder à l'aménagement d'un lieu de culte dans la sacristie paroissiale** tel que prévu au contrat d'acquisition des bâtiments religieux.
25. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a informé le public que la Municipalité répare le trottoir et la rampe d'accès pour handicapés de l'Édifice municipal J.A.E.-Laflèche où loge le CLSC et que trois (3) logements destinés aux familles sont disponibles à l'Habitat.

Aménagement, urbanisme et zonage

26. L'UPA pilote un projet de soutien psychologique aux agriculteurs et sollicite l'appui municipal. Il a été convenu que la contribution financière passerait par la MRC et serait financée par le PDZAA. Il a donc été résolu à l'unanimité de **ne pas allouer d'autre subvention localement.**
27. Un citoyen a demandé à acheter une parcelle d'un terrain de la rue Matteau adjacent à sa propriété. Il a été résolu à l'unanimité de **ne pas morceler les lots de ce développement domiciliaire et d'offrir au demandeur d'acquérir tout le lot pour ensuite disposer d'une parcelle du lot s'il le souhaite.**
28. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **aménager des installations sanitaires dans le petit bâtiment des Quatre-Coins au centre du village** et de financer le projet via le budget de développement territorial alloué à la Municipalité par la MRC.
29. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, étant absent, aucune information particulière n'a été transmise au public.

Culture, loisirs et sports

30. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser les organismes partenaires de la Municipalité à faire de l'affichage dans la municipalité, notamment aux Quatre-Coins.** Les organisateurs du

projet *HangARTS publics* (ateliers d'artistes du territoire de la MRC) afficheront leur publicité au centre du village pour une activité à venir.

31. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait d'information particulière à transmettre au public.

Autres sujets

32. À la parole au public, les deux personnes présentes sont intervenues :

- M. Michel Pauzé est intervenu pour renchérir sur la question de la circulation d'embarcations motorisées sur la rivière du Loup, pour s'informer de la visite du Marché fermier à Saint-Paulin et pour demander que les réparations à faire sur sa propriété, suite au prolongement des services municipaux au Lac-Bergeron, soient accélérées.
- M. Alyre Bélanger est intervenu pour remercier l'entreprise *Brodeur & Lessard* pour l'aménagement d'un sentier dans le secteur du Lac-Castor. La conseillère Laurence Requilé a mentionné que des résidents du secteur se plaignent du bruit que font certains amateurs de VTT; M. Bélanger a précisé que le Club de quad était en mesure de traiter ces plaintes et même à émettre des contraventions aux délinquants. Les personnes incommodées doivent le signaler à la police.

33. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été levée.**